



Face à l'augmentation des populations d'hyménoptères, il est nécessaire d'agir pour limiter la nuisibilité de ces espèces. Le réchauffement climatique amplifie la prolifération des individus en adoucissant les hivers, qui jouent un rôle crucial dans la régulation des colonies fondatrices.



■ GUÊPES ■

*Vespula germanica, Dolichovespula media,
Polistes biglumis*



■ FRELON EUROPÉEN ■

Vespa Crabro



■ FRELON ASIATIQUE ■

Vespa Velutina Nigrithorax

■ LES FRELONS

Mesurant en moyenne entre 17 et 30mm, le frelon asiatique est légèrement plus petit que son confrère européen. Il se démarque du frelon européen par sa face orange, ses pattes jaunes et son abdomen à dominance noire avec des bandes orangées. Capacité du nid : 15000 individus contre 5000 pour le frelon européen.



■ FRELON EUROPÉEN ■
Vespa Crabro



■ FRELON ASIATIQUE ■
Vespa Velutina Nigrithorax

Le frelon asiatique vit en colonie dans des nids constitués de bois en décomposition, de papier et de salive. Il est formé d'une enveloppe externe qui protège les frelons des stress biotiques et abiotiques et renferme des galettes horizontales disposées parallèlement. C'est sur la face inférieure de ces galettes que se situe les alvéoles, dans lesquelles les larves se développent.

Les sites de nidifications de ces hyménoptères se trouvent dans 75 % des cas dans des arbres à plus de 10 mètres de haut. Ils peuvent néanmoins nicher plus bas, à proximité ou directement dans les bâtiments. Les nids sont reconnaissables à leur structure piriforme, qui s'observent plus facilement à l'automne lorsque les feuilles des arbres sont tombées. C'est aussi à ce moment que les femelles fertiles sont fécondées et deviennent de potentielles reines. Seule une minorité survivent aux premiers froids. Pour se protéger du froid, la reine trouve un endroit où elle peut se mettre en diapause (ralentissement métabolique en attendant la remontée des températures). Par conséquent, le froid joue un rôle prépondérant dans la régulation des populations de frelons.

Au printemps, les reines sortent de diapause pour créer une première colonie fondatrice. Elles construisent un petit nid de la taille d'une balle de tennis afin d'y pondre les premières ouvrières stériles. C'est durant l'été que la colonie devient très imposante grâce à une plus grande disponibilité des ressources et des températures plus favorables. Des nids secondaires, plus importants sont alors créés pour pouvoir accueillir tous les individus.

Au début de l'automne, les reines pondent des individus sexués afin d'assurer la reproduction de l'espèce pour les saisons suivantes. Les femelles sont fécondées par les mâles dépourvus de dards puis se dispersent dans l'environnement pour entamer la phase de diapause et passer l'hiver. La colonie fondatrice quant à elle, connaît un déclin rapide dès le mois de novembre, marquant la mort de la reine et des ouvrières.

Afin de savoir s'il s'agit d'un nid de frelons asiatiques ou de frelons européens, il suffit de regarder deux choses :

- les nids de frelons européens se situent très souvent en dessous de 2m de haut
- l'ouverture d'un nid de frelon européen est toujours basale quand celle des frelons asiatiques est latérale.



■ LES GUÊPES

Mesurant en moyenne 15mm, les guêpes sont en général deux fois plus petites que les frelons . Elles se démarquent des frelons par leur couleur jaune vif qui recouvre environ 50% de leur corps. Elles sont dépourvues de poils. Capacité du nid : 3000 individus.



■ GUÊPES ■

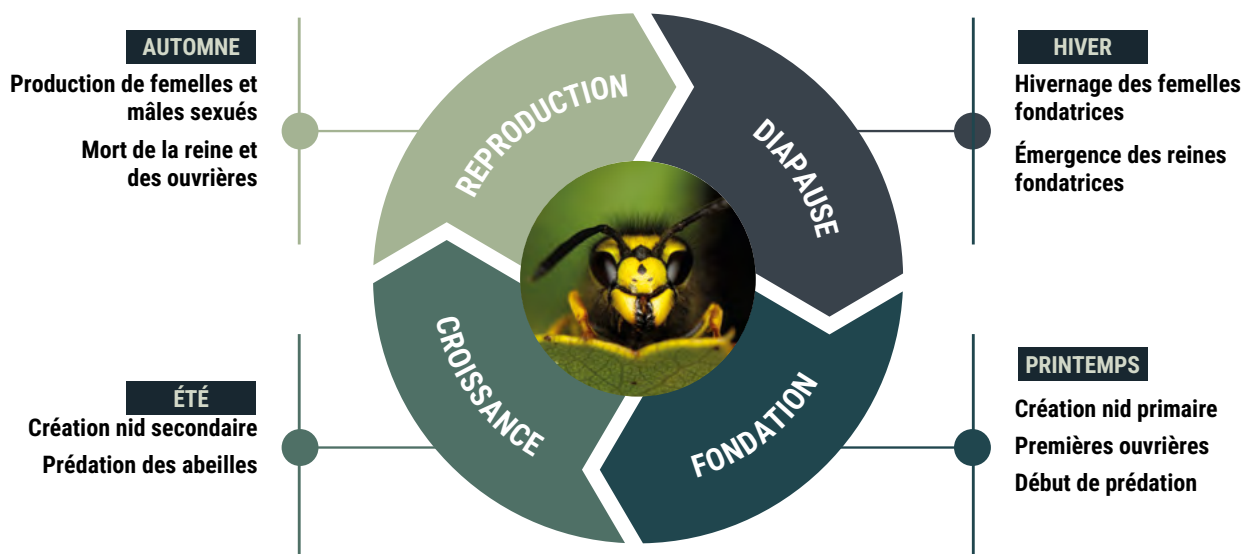
Vespula germanica, Dolichovespula media, Polistes biglumis

La guêpe commune vit en colonie dans des nids constitués de fibres végétales mâchées. Les nids sont construits de préférences à des endroits frais et ombragés comme dans le sol, les renforcements de fenêtres, et bâtiments. Les nids de guêpes sont de toutes les formes avec une taille variable allant d'une balle de golf à un ballon de foot.

Les guêpes ont un cycle biologique semblable à celui des frelons. A l'automne, une reine issue d'une colonie précédente va s'isoler pour se mettre en diapause durant l'hiver. Lorsque les conditions deviennent favorables au début du printemps, la reine débute la construction du nid avec la formation d'une vingtaine d'alvéoles dans lesquelles elle va pondre les premières ouvrières stériles. Tout au long du printemps et de l'été, le nid se développe pour atteindre une taille entre 20 et 30 cm.

A la fin de l'été, la reine produit des larves sexuées afin d'assurer une reproduction pour les saisons suivantes. Les femelles fécondées deviennent alors toutes des reines potentielles capables de créer autant de colonie au printemps suivant. Alors que les guêpes sexuées sont produites, la reine et les ouvrières meurent à l'approche des premiers froids de novembre. La durée de vie d'une colonie étant de 6 à 8 mois, il arrive que parfois, lorsque les températures hivernales sont douces, les colonies survivent.

CYCLE DES FRELONS ET GUÊPES

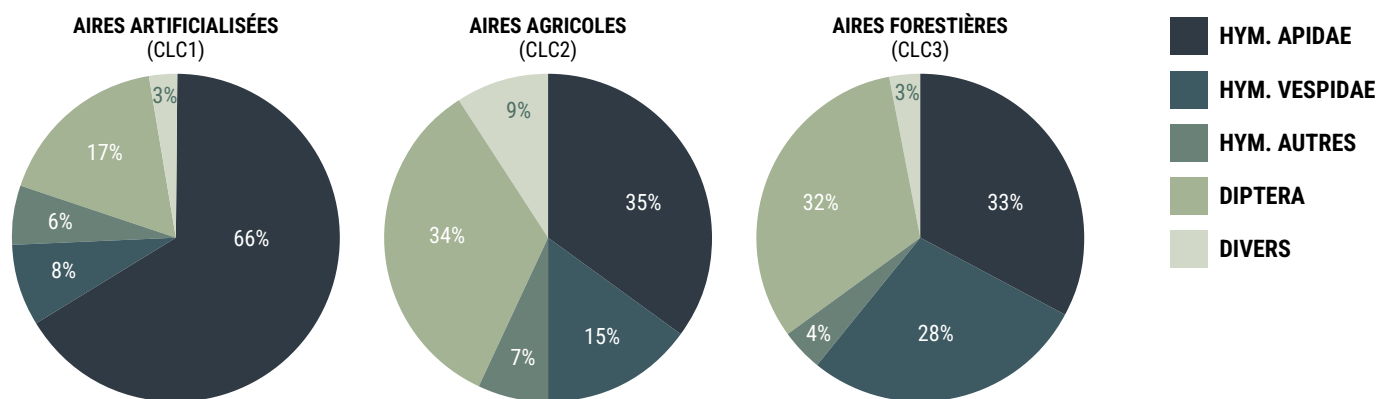


RISQUES ET DÉGATS OCCASIONNÉS



MENACE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE :

L'introduction sur le territoire d'une espèce exotique comme le frelon asiatique cause de nombreux problèmes. Il est une des causes du déclin des abeilles dans les ruchers.



Spectre de proies de *Vespa velutina* en France dans trois milieux différents (d'après Rome et al., 2011).



Même si le frelon européen est un prédateur de l'abeille, le frelon asiatique exerce une pression plus forte sur les abeilles *Apis mellifera*. Cela représente un coût économique important pour les apiculteurs déjà touchés par une baisse des populations d'abeilles. En effet, le régime alimentaire du frelon asiatique est constitué principalement d'abeilles qu'ils vont chasser en groupe d'une dizaine d'individus à la sortie des ruches. Lorsqu'il ne se nourrit pas d'abeilles, le frelon se contente de se nourrir de diptères qui sont souvent des auxiliaires. Le spectre de proies du frelon varie en fonction de l'environnement dans lequel se trouve le nid.

Il se nourrit aussi des fruits présents sur les arbres, c'est pourquoi on le retrouve souvent à proximité des arbres fruitiers en pleine saison lorsque les fruits arrivent à maturité.

Il menace directement les apiculteurs mais aussi indirectement la productivité agricole qui dépend de ces pollinisateurs. Notamment les vergers.

MENACE SANITAIRE :

Les frelons et les guêpes présentent un réel risque sanitaire. Avec des hivers plus doux, les populations de femelles fondatrices résistent à l'hiver, ce qui a pour effet une augmentation du nombre de colonies.

Souvent dissimulés dans les creux des arbres et dans le sol, les nids de guêpes et de frelons européens sont à l'origine d'attaques importantes sur l'homme. Les nids de frelons asiatiques étant majoritairement en haut des arbres, le risque d'attaque est moindre. En revanche, en cas d'attaque, les frelons asiatiques seront plus agressifs et nombreux car la capacité de leurs nids est plus importante. Dans certains cas, les piqûres de ces hyménoptères sont responsables de réactions allergiques parfois mortelles. Il est donc important de ne pas s'approcher à moins d'une dizaine de mètres du nid.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. TP18 - Insecticides. Réservés à un usage professionnel. Communication destinée aux professionnels.

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Les équipements de protection individuelle ne sont pas obligatoires pour traiter les nids des frelons et guêpes. En revanche, il est vivement conseillé de porter une combinaison de protection intégrale homologuée CE et approuvée par l'IFTH avec gants en nitrile intégrés.

Selon la fréquence d'interventions et l'utilisation de produits biocides, il est conseillé d'utiliser les équipements suivants :

- Combinaison Anti-piqûre de Frelon avec casque, visière et gants nitriles intégrés homologué CE et par l'IFTH.
- 1/2 Masque respiratoire type FFA2P3 selon le biocide utilisé
- Bottes ou chaussures hautes de sécurité
- Lunettes de protection.

Compléter les EPI en fonction des recommandations inscrites sur l'étiquette des produits biocides utilisés.

Références de la combinaison Hornet : EQ-MPR-01243 EQ-MPR-01224 EQ-MPR-01225



NOS SOLUTIONS

EN FONCTION DE L'EMPLACEMENT DU NID, LE CHOIX DE L'INSECTICIDE À UTILISER SERA DIFFÉRENT :

- **NIDS EN TOITURE VISIBLES** : Utiliser un insecticide liquide, pour les nids non visibles, privilégiez un insecticide en poudre.
- **NIDS AU SOL** : Utiliser un insecticide en poudre.
- **NIDS DANS LES ARBUSTES ET HAIES** : Utiliser un insecticide liquide.
- **NIDS DE FRELONS EN HAUTEUR** : Traiter à l'entrée du nid par un aérosol ou par insecticide liquide.



PIÈGE FRELONS ET GUÊPES

Pour piéger les reines fondatrices au début du printemps et réduire le risque de prolifération.

RÉF : EQ-PIE-04011



ATTRACTIF FRELONS ET GUÊPES

RÉF 500 ml : AT-WAS-01012
RÉF 2.5 L : AT-WAS-01013



HYMENOPYX®

Pour traiter un nid et le rendre inhabitable.

RÉF : IN-PYR-97213



INSECTICIDE POUVRE VESPA

Pour traiter un nid et le rendre inhabitable.

RÉF : IN-CYP-65000



AÉROSOL MEGASHOT® - LONGUE PORTÉE

Pour traiter les nids de frelons et guêpes de petites et moyennes envergure, à une distance maximale de 5 mètres grâce au jet longue portée.

RÉF : IN-PER-91003



LANCES TÉLESCOPIQUES

Équipement pour le poudrage des nids, disponibles en deux longueurs (8 et 15 mètres).

REF 8 m : EQ-PUL-02060

REF RESERVOIR : EQ-PID-01264

REF 15 m : EQ-PUL-02123



PISTOLET PAP + BILLES INSECTICIDES

De Mars à Octobre, lorsque les nids deviennent imposants, utiliser le pistolet Pap avec ses billes insecticides oranges. Facilement reconnaissables, elles permettent d'ajuster le tir selon l'impact. Le lanceur Pap permet de traiter les nids à une distance de 10 à 30 mètres, de manière sécurisée et efficace

RÉF PISTOLET : EQ-MAP-99005 / REF MALETTE : EQ-MPR-01118 / REF BOUTEILLE : EQ-PID-01284

RÉGLEMENTATION ET UTILISATION DES INSECTICIDES

Depuis le 27 Juin 2019, les décrets relatifs à l'article 76 de la loi Egalim ont été publiés avec des répercussions notables sur les pratiques commerciales et la publicité sur les produits biocides* comme les insecticides.

* Le terme biocide regroupe l'ensemble des pesticides à usage non-agricole.



PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

Les rabais, remises et ristournes lors de la vente de biocides appartenant au TP14 (rodenticides) et TP18 (insecticides) sont désormais interdits. Ce décret implique donc que les fabricants et fournisseurs doivent vendre un même produit au même tarif pour tous leurs clients.

La publicité à destination des amateurs est désormais interdite, pour tous les produits :

- **TP14** : Rodenticides.
- **TP18** : Insecticides.
- **TP02** : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur les êtres humains et animaux, uniquement ceux qui sont classés comme dangereux pour le milieu aquatique (H400 et H410).
- **TP04** : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, uniquement ceux qui sont classés comme dangereux pour le milieu aquatique (H400 et H410).

Depuis le 9 Octobre 2013, un arrêté instaure officiellement un certificat individuel obligatoire destiné à encadrer l'utilisation et la distribution professionnelle de certains produits biocides. Les catégories de produits concernés sont : TP2, TP3, TP4, TP8, TP14, TP15, TP18, TP20 et TP21.

L'objectif étant d'encadrer la profession et rendre obligatoire la possession d'un certificat individuel pour chaque personne concernée par les activités précitées. Connaître le cadre réglementaire et identifier les risques des produits biocides 3D (santé et environnement). Le certificat est accessible via une formation de 1 jour (pour le certibiocide désinfectants et autres produits) ou de 3 jours (pour le certibiocide nuisibles) et est délivré par le Ministère de l'Environnement.

Les centres délivrant actuellement le Certiphyto (Travaux & Services ou Vente ou Collectivités) sont également habilités pour le certificat biocide, sous réserve de déclaration préalable au Ministère de l'Environnement.

ARMOSA est également habilité et propose des sessions de formation au sein de notre salle dédiée dans nos locaux, ou en formule « intra » dans vos locaux (minimum 7 personnes, maximum 20 personnes par session).

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
TP18 - Insecticides. Réservés à un usage professionnel. Communication destinée aux professionnels.